

CLUB MEDIA : PREMIER BILAN

Mis en place par la Commission des Communautés Européennes (Media 92) et l'Ina, le Club d'investissement pour le développement des technologies avancées de production audiovisuelle trace un premier bilan par la voix de M. Patrick Madelin, administrateur à l'Ina.

Tech Images : *Achévé en octobre 1989, ce bilan s'est concrétisé par six projets sur 67 présentés : Paris 1789, (voir Tech Images n° 6/7, p 36-40), plus quatre autres productions en cours et une expertise pour le compte de la CCE. Pourquoi avez-vous choisi ces projets parmi d'autres ?*

Patrick Madelin : La règle générale du Club est de s'ouvrir à des projets innovateurs et de qualité. Nous les étudions et choisissons les

meilleurs. Pour *Paris 1789*, l'élément essentiel est la combinaison d'images de synthèse avec l'animation traditionnelle. Un retour financier est attendu au travers de l'exploitation en salle aux Tuileries et de la vente aux télévisions (1). Le deuxième projet actuellement négocié,

La théière, mariage symbolique entre l'image de synthèse et le cinéma avec la bénédiction du Club Media. Décor signé Ex Machina pour le film "Sheherazade" de Philippe de Broca. © Cinemax/Ex Machina

The Virtual Museum, est une production sur compact disque interactif (CD-I) (2) qui est déjà une norme internationale pour les équipements grand public. Il s'agit d'un panorama de la science européenne avec des perspectives de commercialisation internationales. La première phase vise le marché institutionnel (*ce projet reprend, en images, des expositions choisies parmi les principaux musées d'Europe, NDLR*).

Le troisième projet, *Sheherazade*, est un long-métrage cinématographique et une série télévisée adaptés des *Mille et une nuits*. Le film réalisé par Philippe de Broca a demandé la création de nouveaux outils et des interfaces entre l'informatique et la production cinématographique qui n'existaient pas en Europe. Jusqu'ici nous n'avons pas réussi l'insertion des images de synthèse dans la production cinématographique avec succès. TDI a développé des logiciels pour obtenir des effets de particules et notamment une fumée qui sort d'une théière avec un personnage qui surgit de cette fumée. Là encore un retour sur le financement provenant de la distribution en salles et des droits TV est attendu.

Le quatrième projet est une formation, le "Master's degree in Image Synthesis and Computer Animation", dont l'initiative revient à CITE (voir *Tech Images* n° 5, p 28-29). En octobre 89, dans une phase-pilote, quatre institutions, le Middlesex Polytechnic (Royaume Uni), l'Ecole des Beaux-Arts d'Utrecht (Pays-Bas), et pour la France, l'Université Paris VIII et le Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image (CNBDI d'Angoulême) ont accueilli une vingtaine d'étudiants-animateurs pour une formation d'une durée d'un an. L'idée est que ces animateurs puissent obtenir une formation et un diplôme en profitant des meilleures ressources européennes (*diplôme d'ailleurs reconnu en Grande-Bretagne comme diplôme national, NDLR*). Nous avons choisi ce projet car c'était le meilleur exemple de coordination et de mise en réseau d'institutions de formation associées aux industriels et aux sociétés de production. Il permettra dans l'avenir l'intégration d'autres institutions et d'autres modules de formation.

Une subvention de 200 000 Ecus pour un an (100 000 provenant du Club et 100 000 directement du programme Media 92 de la CCE) représente 35 à 40 % du coût total de cette formation. Cette somme couvrira les frais pédagogiques et de coordination. La prise en charge des étudiants est assurée par les entreprises associées au projet. Par ailleurs, l'expertise sur le film de démonstration des capacités du système européen Eurêka HDTV (*1250. Qui dit mieux ?* de Jacques Barsac) a permis l'attribu-



tion à ce dernier d'une subvention de 15 000 Ecus par le programme Media 92 de la CCE. Enfin, dernière action en date pour cette année, le Club a participé à hauteur de 36 000 Ecus à la série d'animations par ordinateur *Les Fables Géométriques* (10 x 5 minutes) réalisée par la société Fantôme.

T.I. : *Le budget de 900 000 Ecus du Club pour cette année est jugé insuffisant par certains partenaires européens (RFA, Luxembourg.) Qu'en pensez-vous ?*

P.M. : Les moyens sont limités mais ils constituent un levier. Le label Media permet en outre de valoriser un projet retenu au niveau européen. Par ailleurs, les membres du Club peuvent intervenir directement pour soutenir les projets.

Comme A2 et la RAI pour *Sheherazade*, le groupe Maxwell qui finance à 50% *The Virtual Museum* et la CCE, intervenue directement pour le "Master's degree in Animation". Pour ce dernier projet, le Club a apporté son soutien pour une meilleure négociation avec les partenaires industriels. C'est ainsi que Apollo et la NOB aux Pays-Bas, TDI et X'Com en France, Spaceward et Quantel en Grande-Bretagne ont accepté de s'associer au projet sous forme d'équipements, d'expertise industrielle ou de placements d'étudiants. Nous envisageons toute-

fois de développer un potentiel d'intervention nettement supérieur. Le Club s'ouvrira à de nouveaux membres en 1990. Le programme Media 92 sera doté d'un budget plus important pour les années à venir : un montant de 250 M Ecus sur cinq ans est actuellement présenté au Parlement européen. En outre, le développement de l'Eurêka de l'Audiovisuel, à la suite des Assises Européennes du même nom qui se sont tenues à Paris début octobre, permettra d'ouvrir le Club à d'autres pays européens et de générer des financements nationaux complémentaires. Une société de Capital-Risque européenne devrait être constituée sous l'égide du Programme Media 92 dès 1990.

T.I. : *Comment expliquez-vous l'absence de petits pays parmi les projets retenus ?*

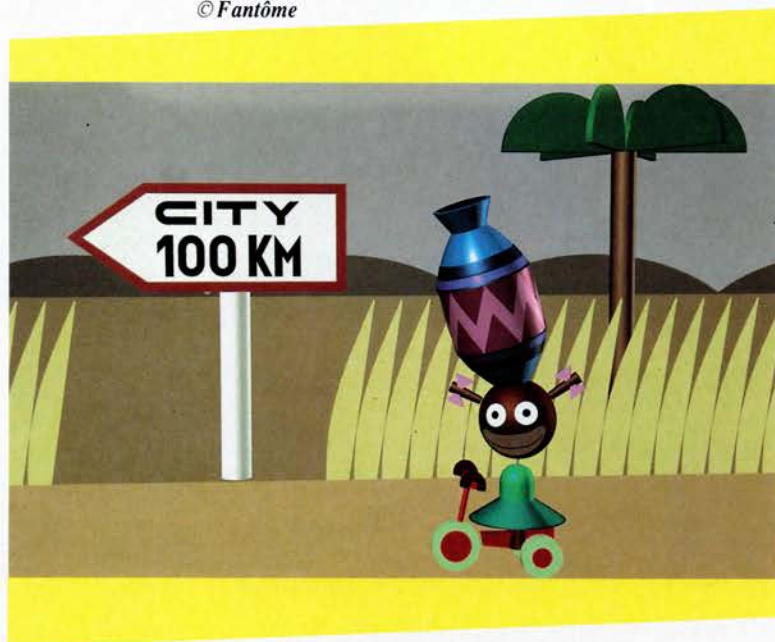
P.M. : Nous avons reçu des projets de Grèce et du Portugal. Je reviens d'Irlande où j'ai rencontré 3 personnes différentes ayant chacune

un projet touchant la formation, le cinéma ou la vidéo. Nous avons à développer l'information et menons une action progressive qui devrait faire connaître amplement l'existence du Club au cours des prochains mois..

T.I. : *Entendez-vous suivre une politique d'équilibre entre les catégories retenues comme prioritaires par le Club (production, formation, information-transfert de technologie, exportation) ?*

La laitière et le pot au lait, version Fantôme, animation issue de la série Les Fables Géométriques, l'un des six projets retenus par le Club Média en 1989.

© Fantôme



P.M. : Il se trouve que sur les 67 projets présentés, la plupart (46) sont des projets de production, contre 9 pour la formation, autant pour les développements de systèmes et seulement trois pour l'information. On peut penser qu'à l'avenir les catégories production et formation seront prioritaires dans l'action menée par le Club. En ce qui concerne l'information ou l'exportation, on n'a pas eu de projets suffisamment développés cette année. Ceci ne

signifie en rien que nous y renonçons. Les consultations menées auprès de 1000 professionnels avant le lancement du Club nous ont convaincu qu'il faut agir conjointement sur toutes les catégories. Par contre, nous réfléchissons actuellement sur l'ouverture d'une catégorie "développement de systèmes". Au dernier conseil d'administration, nous nous sommes dit que si des initiatives d'entreprises existent et qu'elles permettent une avancée importante pour la capacité de production, nous serions amenés à tenter l'aventure technologique. Nous recherchons notamment des projets sur le transfert de la norme HDTV (télévision à haute définition) sur film 35 mm

et sur l'enregistrement et les trucages numériques pour la production cinématographique. Amené donc à suivre une politique qui associe "la dynamique du privé et l'internationalisation du marché avec les préoccupations de service public", le Club n'échappe pas à la logique d'un club. Deux projets retenus sont initiés par ses membres et en tout cas, chaque projet doit obtenir le parrainage de deux membres de nationalité différente ; en amont ou en aval de sa présentation. Un conseil aux futurs candidats : mieux vaut "séduire" avant de déposer, et de toute manière "cadrer"

son projet en respectant strictement les directions de présentation données par le Club. ■

Propos recueillis par Takis Kyriakoulakos.

(1) Le Club est coproducteur à hauteur de 4,7 %, soit 85 000 Ecus sur un budget de 1,8 M Ecus, NDLR).

(2) Technologie numérique développée par Philips, Sony et Matsushita permettant d'associer du son, de l'image et du texte sur un support unique de type compact disque.

DOSSIER, MODE D'EMPLOI

Présenté au Club Media, le dossier doit comporter les pièces suivantes : description technique précise du projet, devis détaillé du coût de sa réalisation, son plan de financement (recettes prévisionnelles, modes de financement obtenus ou espérés, partenaires), conditions dans lesquelles il doit être mis en oeuvre (délais, intervenants, diffusions ou distributions acquises ou espérées).

Secrétariat Général du CLUB D'INVESTISSEMENT MEDIA : Patrick MADELIN / François WERNER,

4 av. de l'Europe- 94366 Bry sur Marne cedex.

Tel.: 49 83 21 01- 49 83 23 22